

Education prioritaire

Renforcement de l'action pédagogique et éducative

1. Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Implantations des toutes petites sections à la rentrée 2017 :

- Aubervilliers 2 : Ecole maternelle Taos Amrouche
- Aulnay 2 : Ecole maternelle Louis Aragon
- Bagnolet : Ecole maternelle Henri Wallon
- Bobigny 1 : Ecole maternelle Louis Pasteur
- Bobigny 5 : Ecole maternelle Marcel Cachin
- Bondy : Ecole maternelle Noue Caillet
- Epinay : Ecole maternelle Alexandre Dumas
- Montreuil 1 : Ecole maternelle Nanteuil
- Noisy le Grand : Ecole maternelle Célestin Freinet
- Noisy le Grand : Ecole maternelle Georges Brassens
- Pierrefitte : Ecole maternelle Jean Jaurès
- Saint-Denis 1 : Ecole maternelle Petits Cailloux
- Saint-Denis 1 : Ecole maternelle Les drapiers
- Sevrans : Ecole maternelle Françoise Dolto
- Tremblay : Ecole maternelle Jeanne Labourbe
- Tremblay : Ecole maternelle Jacques Prévert
- Pantin : Ecole maternelle La Marine (à titre provisoire)
- Transfert de la TPS de l'Ecole maternelle PEF vers l'école maternelle Michelet de Saint-Ouen
- Transfert de la TPS de l'Ecole maternelle Camille Claudel vers l'école primaire Camille Claudel de Bondy.